

## Anne-Marie Combres

### À quoi s'en tenir \* ?

À partir de l'affirmation de Lacan selon laquelle « il n'y a qu'un transfert, celui de l'analyste », essayons de repérer ce dont il s'agit quant aux « transferts analytiques ».

J'ai été embarrassée par ce pluriel mais aussi intriguée et j'ai accepté l'invitation de nos collègues sans avoir la moindre idée de ce que je pourrais en dire... Alors, qu'est-ce qui m'a fait dire oui ? Outre l'estime et la sympathie que j'ai pour chacun d'eux et pour les collègues amies avec qui nous allons intervenir ce soir, entre autres, je me suis posé la question, d'autant que ça met toujours dans une certaine intranquillité de venir parler à Paris à l'École...

Eh bien, je crois que c'est une question d'expérience, par ce que m'ont apporté les rencontres de travail. J'ai toujours appris de ces diverses rencontres, alors est-ce un transfert qui m'a orientée ? Leur supposerais-je un savoir ? (Et je me rends compte en l'écrivant que c'est aux rencontres que je supposerais un savoir !)... Même si, en ce qui concerne certains collègues, je ne suis pas dans la supposition ! Mais ce n'est pas le même savoir dont il est question dans le transfert analytique, celui qui suscite et stimule le travail analysant ou qui parfois lui fait obstacle... Je suppose donc un savoir à ces rencontres, un bout de savoir qui pourrait advenir. Il ne s'agit pas que ce soit l'autre qui le fournisse, mais plutôt que je puisse m'appuyer sur les élaborations des collègues pour avancer un peu plus ou mieux... pour remettre la main sur un bout de savoir toujours à ressaisir !

Le point d'interrogation qui fait suite à l'intitulé de la soirée nous invite à donner notre idée sur cette question : y a-t-il un pluriel du transfert analytique ? Bien sûr j'ai cherché chez Lacan, et je n'ai pas trouvé chez lui l'expression de « transfert analytique » au pluriel – mais cela a pu m'échapper, bien sûr. Par contre, elle est chez Freud.

En effet, il évoquait dans « Fragments d'une analyse d'hystérie » le pluriel à propos du transfert, en soulignant que la productivité de la névrose n'est pas éteinte pendant la cure, même si la production de nouveaux

symptômes cesse. Cette productivité, dit-il, « s'exerce en créant des états psychiques particuliers, pour la plupart inconscients, auxquels on peut donner le nom de *transferts* ». Et il poursuit avec sa définition : « Que sont ces *transferts* ? Ce sont de nouvelles éditions, des copies des tendances et des fantasmes qui doivent être éveillés et rendus conscients par les progrès de l'analyse, et dont le trait caractéristique est de remplacer une personne antérieurement connue par la personne du médecin <sup>1</sup> ». Cette définition du transfert, Freud la maintiendra jusqu'à la fin : elle se retrouve dans *l'Abrégé de psychanalyse* quasiment dans les mêmes termes <sup>2</sup>.

Avec Lacan, la question du transfert se pose tout autrement, d'abord dans le *Séminaire XI* quand il pose que « le transfert est la mise en acte de la réalité sexuelle de l'inconscient », puis, un peu plus tard, en le définissant comme de l'amour qui s'adresse au savoir. L'analysant suppose à l'analyste un savoir qui le concerne, lui, l'analysant, ou tout au moins un savoir qui va lui permettre, à lui, l'analysant, de trouver le fin mot de ses symptômes et même de son être... « C'est pourquoi derrière l'amour dit de transfert, nous pouvons dire que ce qu'il y a, c'est l'affirmation du lien du désir de l'analyste au désir du patient <sup>3</sup>. »

Cependant, Lacan situe aussi le transfert du côté de l'analyste, ce qu'il dit dans *Les non-dupes errent* : « [...] il n'y a qu'un transfert, c'est celui de l'analyste, puisqu'après tout c'est lui qui est le sujet supposé au savoir. Il devrait bien savoir à quoi s'en tenir là-dessus, sur son rapport au savoir, jusqu'où il est régi par la structure inconsciente qui l'en sépare, de ce savoir, qui l'en sépare bien qu'en sachant un bout, et je le souligne, autant par l'épreuve qu'il en a faite dans sa propre analyse que parce que mon dire peut lui en porter <sup>4</sup> ».

Lacan ici souligne donc la nécessité pour l'analyste à la fois de se repérer sur les bouts de savoir acquis dans sa propre cure, mais aussi de prendre appui sur le dire de Lacan. Lacan n'est plus là, mais son dire nous porte encore, comme il l'avait souhaité, pour nous rendre service : « Mais enfin ceux qui sont là, je leur suis quand même reconnaissant de me renvoyer quelque chose de temps en temps qui me donne le sentiment que je ne suis pas complètement superflu dans ce que j'enseigne, que je leur enseigne quelque chose qui leur rend service <sup>5</sup>. »

Ce transfert que Lacan attribue à l'analyste, est-ce le même ? Est-ce vraiment un transfert analytique ? En effet, le savoir supposé à l'analyste par l'analysant le concerne lui, l'analysant, comme sujet, personnellement, alors que le savoir que suppose l'analyste à l'analysant ne concerne pas l'analyste comme sujet. De plus, l'expérience analytique ne va pas sans

l'interprétation dont l'analyste a la charge, s'il a la chance... chance de répondre ! Attend-il lui-même une interprétation de son analysant ?

L'équivoque de mon titre : « À quoi s'en tenir » indique qu'il peut s'agir aussi de savoir, avec un maniement adéquat du transfert, permettre le travail analysant, de l'encourager, mais aussi, comme l'ont évoqué nos collègues la fois dernière chacun à leur façon <sup>6</sup>, de ne pas faire obstacle à sa résolution et donc à la chute du sujet supposé savoir, d'accepter donc, à un moment donné, de savoir s'en tenir là (l'a) pour laisser aller l'analysant...

Le désir de savoir qui survient à la fin de l'analyse, de quoi est-il un savoir sinon un savoir de la structure ? Que recouvre au juste l'expression « transfert de travail » ? « Transfert » comporte en soi un déplacement d'un lieu à un autre. Transfert analytique, travail du transfert, oui, on voit tout de suite, mais transfert de travail ?

Ne pourrait-on dire que, pour poursuivre dans la difficile tâche de penser la psychanalyse, il est nécessaire de s'en tenir au désir de savoir, mais aussi de « se tenir » au désir de savoir des autres avec qui nous échangeons ? Faire accord pour tenir la corde...


Certaines remarques sur le cartel, par exemple, le donnaient, si je me souviens bien, comme mise en fonction du discours analytique, de par le fait que chacun y est amené à faire part à d'autres de son élaboration, dans la liberté de parole la plus grande possible. Dans le cartel, « il s'agit que chacun s' imagine être responsable du groupe <sup>7</sup>. »


Alors, transfert analytique ? S'il y a un désir de savoir à l'œuvre dans le cartel comme dans nos rencontres, peut-on parler d'amour qui s'adresse au savoir, ce qui est le propre du transfert analytique ?


Lacan, le 11 décembre 1973, après avoir spécifié que l'analyse n'emploie pas le transfert mais la parole, précisait que le transfert n'est pas un moyen. « C'est un résultat, qui tient à ce que la parole, par son moyen, moyen de parole, révèle quelque chose qui n'a rien à faire avec elle, et très précisément le savoir, qui existe *dans* le langage <sup>8</sup>. »


*Mots-clés : transfert, transferts, savoir, amour, cartel, désir.*


---


\*  Intervention faite au séminaire EPFCL à Paris, « Transferts », le 15 novembre 2018.


1.  S. Freud, « Fragments d'une analyse d'hystérie », dans *Cinq psychanalyses*, Paris, PUF, 1979, p. 86-87.


2.  S. Freud, « De la technique psychanalytique », dans *Abrégé de psychanalyse*, Paris, PUF, p. 42 : « L'analysé voit en son analyste le retour, la réincarnation, d'un personnage important de son enfance, de son passé, et c'est pourquoi il transfère sur lui des sentiments et des réactions certainement destinés au modèle primitif. »


3.  J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XI, Les Quatre Concepts fondamentaux de la psychanalyse*, 1963-1964, Paris, Seuil, 1973, p. 229.

4.  J. Lacan, *Les non-dupes errent*, séminaire inédit, leçon du 19 mars 1974.

5.  J. Lacan, « Conférence de presse au Centre culturel français, Rome, le 29 octobre 1974 », *Lettres de l'École freudienne*, n° 16, 1975, p. 6-26.

6.  *Mensuel*, n° 118, novembre 2017.

7.  J. Lacan, « Journées des cartels de l'ECF », *Lettres de l'École freudienne*, n° 18, 1976, p. 248-259.

8.  J. Lacan, *Les non-dupes errent*, *op. cit.*, leçon du 11 décembre 1973.